



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

### Avis d'impôt

AVIS\_TF\_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 64 645 338 351  
 Référence de l'avis : 23 66 4035336 80  
 Contrat de prélèvement : P3 66 0215374 34  
 Référence unique de mandat : FR46ZZZ005002P366021537434

Numéro de propriétaire : 015 A00040 Z

Département d'imposition : 660

PYRENEES-ORIENTALES

Commune d'imposition : 015  
 BANYULS DELS ASPRES

Débiteur(s) légal(aux) :  
 le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221  
 Date d'établissement : 09/08/2023  
 Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 66030

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
 dans votre espace particulier ou professionnel sur  
 impots.gouv.fr

Par téléphone  
 - pour toutes questions sur le prélèvement à  
 l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :  
 au 0 809 401 401 \*  
 du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
 - pour toute autre question, votre centre des  
 finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place  
 auprès de votre centre des finances publiques  
 horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP CERET  
 SAID 3 ALBERES-COTE VERMEILLE  
 12 RUE GASTON CARDONNE  
 BOITE POSTALE 313  
 66403 CERET  
 Tél : 04 68 87 76 46

\* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
 SIP CERET  
 12 RUE GASTON CARDONNE BP313  
 66403 CERET CEDEX

AMOROS JACQUES  
 AMOROS MARIE JOSEE  
 35 AV DE L OLIVIER  
 66300 BANYULS DELS ASPRES

### Somme à prélever

**232,00 €**

Date limite de paiement : 16/10/2023

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2023,  
 directement sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401\*,  
**la somme à payer sera prélevée automatiquement le 26/10/2023.**

Compte bancaire : FR76 1710 6000 400X XXXX XXX0 024

Identifiant de la banque : AGRIFRPP871

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**La somme due est prélevée automatiquement,  
 vous n'avez pas à envoyer de chèque.**

En tant que propriétaire, vous devez déclarer tout changement intervenu depuis votre dernière déclaration concernant la situation d'occupation de vos locaux affectés à l'habitation. Pour cela, rendez-vous dans votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr, rubrique "Biens immobiliers" ou par téléphone au 0 809 401 401.